

Cote du document: EB 2016/117/R.15/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10 b)
Date: 14 avril 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015 (assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Shahin Lauritzen

Vice-Président adjoint, Responsable principal des finances et Contrôleur principal
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: s.lauritzen@ifad.org

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Allegra Saitto

Chargée de l'information comptable et financière
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi

Comptable et fonctionnaire chargée
des contributions
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés

Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-septième session
Rome, 13-14 avril 2016

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assorti de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarantième session, en février 2017."

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à K) présentés ci-joint, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
2. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers consolidés seront inclus dans le Rapport annuel du FIDA portant sur l'année 2015. Comme les années précédentes, une note sera accompagnée d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés pour 2015 seront examinés en détail lors de la réunion du Comité d'audit en mars 2016. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la cent dix-septième session du Conseil d'administration.

États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État de la variation des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice C1** État récapitulatif des autres entités consolidées
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des montants non décaissés
- Appendice E** État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Rapport du Commissaire aux comptes

Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

- Appendice F** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons (FIDA seulement)
- Appendice H2** Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti
- Appendice K** Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)*Aux 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

<i>Actifs</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	325 582	202 256	131 299	82 497
Placements au coût amorti	466 665	702 901	211 711	280 231
Placements à la juste valeur	1 267 133	1 403 002	1 182 151	1 327 630
Placements (note 4)	1 733 798	2 105 903	1 393 862	1 607 861
Billets à ordre à encaisser (note 5)	402 250	481 649	211 392	284 038
Contributions à recevoir (note 5)	969 784	568 823	618 384	226 684
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	(5 912)	(35 913)	(5 912)	(35 913)
À déduire: provisions (note 6)	(168 446)	(168 448)	(168 446)	(168 448)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	1 197 676	846 111	655 419	306 361
Autres sommes à recevoir (note 7)	14 807	15 342	151 089	148 744
Immobilisations (note 8)	11 027	11 920	11 027	11 920
Encours des prêts (note 9 et Appendice H)	5 165 155	5 076 967	5 082 323	5 035 678
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(4 557)	(4 386)	(4 557)	(4 386)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) (note 11 b) et Appendice I)	(19 074)	(25 684)	(19 074)	(25 684)
Encours net des prêts	5 141 524	5 046 897	5 058 692	5 005 608
Total actifs	8 424 414	8 228 429	7 401 388	7 162 991

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	162 418	176 605	171 319	187 754
Dons non décaissés (note 14)	449 518	383 724	66 428	73 533
Recettes reportées (note 13)	413 109	475 967	73 225	68 449
Passif lié à l'emprunt (note 15)	474 101	347 413	162 948	0
Total passif	1 499 146	1 383 709	473 919	329 735
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	7 876 873	7 252 518	7 876 873	7 252 518
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions**	7 897 222	7 272 867	7 897 222	7 272 867
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	(1 066 954)	(523 147)	(1 064 754)	(534 612)
Total fonds propres	6 925 268	6 844 720	6 927 468	6 833 255
Total passif et fonds propres	8 424 414	8 228 429	7 401 388	7 162 991

*Les notes figurant à l'Appendice D font partie intégrante des états financiers.

**Pour plus de détails, voir l'Appendice G "État récapitulatif des contributions"

État consolidé du résultat global*

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

	2015	2014
Recettes		
Produit des prêts	57 937	52 241
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	2 689	57 004
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	7 951	10 956
Recettes provenant des contributions (note 19)	184 779	213 111
Total des recettes	253 356	333 312
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(88 156)	(94 680)
Dépenses administratives courantes	(36 393)	(38 049)
Consultants et personnel extérieur	(38 417)	(42 185)
Institutions coopérantes	(1 639)	(2 539)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(2 653)	(3 181)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(167 258)	(180 634)
Charges d'intérêt des prêts	(2 749)	(2 051)
Reprise/(provision) pour dépréciation des prêts (note 9 a))	20 130	(3 511)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(7 893)	(8 594)
Dépenses au titre des dons (note 22)	(213 794)	(248 466)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) (note 23)	(125 586)	(157 342)
Dotation aux amortissements (note 8)	(1 815)	(1 799)
Total des dépenses	(498 965)	(602 397)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change	(245 609)	(269 085)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	(31 102)	21 979
(Pertes)/gains de change du FIDA (note 16)	(274 680)	(425 083)
Profit net ou (perte)	(551 391)	(672 191)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:		
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées (note 16)	(15 218)	(21 498)
Variation de la provision pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	21 188	(22 342)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/produit	5 970	(43 841)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)	(545 421)	(716 032)

*Les notes figurant à l'Appendice D font partie intégrante des états financiers.

État du résultat global (FIDA seulement)*

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

	2015	2014
Recettes		
Produit des prêts	57 373	52 007
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	852	52 217
Recettes provenant d'autres sources	9 724	18 046
Recettes provenant des contributions (note 19)	2 661	2 874
Total des recettes	70 610	125 144
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(85 167)	(92 188)
Dépenses administratives courantes	(34 608)	(36 159)
Consultants et personnel extérieur	(34 052)	(37 859)
Institutions coopérantes	(1 352)	(2 211)
Frais financiers directs (banques et placements)	(2 449)	(2 962)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(157 628)	(171 379)
Charges d'intérêt des prêts	(1 717)	0
Reprise/(provision) pour dépréciation des prêts (note 9 a))	20 130	(3 511)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(7 893)	(8 594)
Dépenses au titre des dons (note 22)	(44 840)	(52 618)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(125 586)	(157 342)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 815)	(1 799)
Total des dépenses	(319 349)	(395 243)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change	(248 737)	(270 099)
Ajustement sur la base de la juste valeur	(29 526)	22 709
(Pertes)/gains de change du FIDA	(274 680)	(425 083)
Profit net ou (perte)	(552 943)	(672 473)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:		
Variation de la provision pour l'AMACS (note 21)	21 188	(22 342)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/produit	21 188	(22 342)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)	(531 755)	(694 815)

*Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués*

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013	192 885
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(672 191)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(43 841)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(523 147)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(551 391)
Total des autres éléments du résultat global	5 970
Compensation du CSD	1 612
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2015	(1 066 954)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)*

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013	160 204
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(672 473)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(22 342)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(534 611)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(552 943)
Total des autres éléments du résultat global	21 188
Compensation du CSD	1 612
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2015	(1 064 754)

*Les notes figurant à l'Appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie*

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

	2015	2014
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts (FIDA)	47 783	46 847
Intérêts sur prêts (autres fonds)	481	171
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	101 489	87 616
Autres sommes (payées)/reçues	4 117	17 024
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(191 916)	(165 684)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(48 204)	(56 159)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(78 835)	(95 832)
Décaissements des dons au titre du CSD	(125 586)	(157 342)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	3 934	641
Flux nets de trésorerie liés aux opérations	(286 737)	(322 718)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(486 701)	(485 464)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(50 346)	(29 731)
Remboursements de prêts – principal	226 652	224 541
Remboursements de prêts – autres fonds	1 293	0
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	236 754	12 601
Somme reçue au titre des placements	8 975	50 551
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(63 373)	(227 502)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	287 024	372 369
Fonds empruntés	168 764	0
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(3 668)	(1 902)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	452 120	370 467
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(109 285)	(111 992)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(7 275)	(291 745)
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	1 597 321	1 889 066
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	1 590 046	1 597 321
Dont:		
Liquidités non soumises à restriction	325 480	198 218
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 264 566	1 399 103
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 590 046	1 597 321

*Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État récapitulatif des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2015
(en millions d'USD)

	Initiative PTE	Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	Fonds fiduciaire de l'AMACS	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire	Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	Fonds supplémentaires
Bilan						
Total actifs	3,0	28,7	63,4	319,9	295,9	448,7
Total passif	15,1	30,1	71,8	311,2	296,7	453,3
Bénéfices non distribués	(12,1)	(1,4)	(8,4)	8,7	(0,8)	(4,6)
État du résultat global						
Total des recettes	0	0	0,2	1,8	81,1	49,4
Total des dépenses d'exploitation	0	0	0,2	4,9	79,9	48,4
Solde net hors dépenses d'exploitation	0	0	0	(3,1)	1,2	1,0
<i>Flux de trésorerie nets</i>	(1,5)	2,5	(3,9)	(3,8)	75,8	14,9

État récapitulatif des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2014
(en millions d'USD)

	Initiative PTE	Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	Fonds fiduciaire de l'AMACS	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire	Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	Fonds supplémentaires
Bilan						
Total actifs	4,5	32,5	66,9	360,7	308,9	425,4
Total passif	10,9	33,2	71,3	347,5	311,7	426,3
Bénéfices non distribués	(6,4)	(0,7)	(4,4)	13,2	(2,8)	(0,9)
État du résultat global						
Total des recettes	0	0	0,2	1,9	67,8	142,4
Total des dépenses d'exploitation	0	0	0,2	4,1	67,1	142,5
Solde net hors dépenses d'exploitation	0	0	0	(2,2)	0,7	(0,1)
<i>Flux de trésorerie nets</i>	(6,7)	0,2	(2,8)	4,9	(2,5)	(7,6)

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et autres sources de financement autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- Le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

- le Fonds fiduciaire du FIDA pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant; le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds à l'intention des donateurs qui en auraient besoin. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) et de l'Équipe spéciale de haut niveau (hébergée par le FIDA jusqu'au 31 mars 2014).

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie, et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont convertis au taux moyen annuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates non déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention ou non de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et

intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

- **Fonds propres**

Elle s'articule autour des trois éléments suivants: i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période couverte par la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont, entre autres:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions
- l'ouverture d'une procédure de faillite

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une

diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, afin de vérifier s'il est adapté. Le dernier examen a été conduit en 2012. Le Comité d'audit a décidé que le prochain examen formel serait mené en 2016, sur la base d'une évaluation intermédiaire menée courant 2015.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change.

e) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés, et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doit être effectué dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre quinze (15) ans et dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir

des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays, compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, chaque prêt en cours est analysé et, s'il existe des éléments suffisants en faveur d'une dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on applique une autre méthode, analogue à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision est constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt a plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai doivent être inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse

48 mois, le principal non remboursé est provisionné dans son intégralité. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Compte tenu du fait que, habituellement, les rentrées au titre des prêts sont effectives, aucune perte n'ayant jusqu'ici été comptabilisée à ce titre, le Fonds n'a pas mis en place une provision globale de dépréciation pour les prêts qui ne font pas l'objet d'une dépréciation spécifique.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le PC.FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants, de même que l'intérêt produit. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

j) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaire au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA renonce à percevoir les intérêts. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif conditionnels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

k) Emprunteurs

Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti.

Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (ci-après le Fonds fiduciaire espagnol)

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après la réception des fonds à titre de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds ont servi à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements d'emprunt versés par le fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

L'emprunt et l'accord-cadre conclu avec KfW

À sa cent douzième session, le Conseil d'administration a approuvé la signature d'un accord-cadre avec la Banque de développement KfW, prévoyant l'octroi de prêts individuels au

FIDA. Par la suite, le prêt KfW à hauteur de 400 millions d'EUR, négocié au titre de l'accord-cadre, a été signé le 24 novembre 2014 par le Président du FIDA. Le premier accord de prêt individuel signé portait sur 100 millions d'EUR. Le second accord de prêt individuel a été signé pour 200 millions d'EUR. Cet emprunt sert exclusivement à financer des prêts accordés à des conditions ordinaires, libellés en euros.

Les prêts accordés par KfW sont remboursables sur 20 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Cet accord de financement a été inscrit au bilan du FIDA.

l) Régimes applicables au personnel

• Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

• Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global. À la suite de la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement comptable fixé est égal au taux d'actualisation.

m) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, qu'il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation et que le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de l'ancienneté sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services

rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

p) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans
- Véhicules 5 ans

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

ii) Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs

analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

	En milliers d'USD	
	2015	2014
Liquidités non soumises à restriction	325 480	198 218
Liquidités soumises à restriction	102	4 038
Sous-total des liquidités	325 582	202 256
Placements non soumis à restriction en juste valeur	1 266	765
Placements au coût amorti	466 665	702 901
Placements soumis à restriction	368	384
	1 733	
Sous-total des placements	798	2 105 903
Total des liquidités et placements	2 059	380
	380	2 308 159

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA	1 525 161	1 690 359
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	63 036	66 903
Fonds fiduciaire PPTTE	3 007	4 473
Fonds supplémentaires	123 121	108 222
Fonds fiduciaire espagnol	237 068	319 446
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	28 693	32 498
ASAP	79 294	86 258
Total des liquidités et placements	2 059 380	2 308 159

i) Liquidités et placements soumis à restriction

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restriction.

Le FIDA a ouvert deux comptes séquestres, dont le solde total se montait au 31 décembre 2015 à 102 000 USD.

ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2015, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 047,6 millions d'USD (2 307,1 millions d'USD en 2014), répartis comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Liquidités	325 582	202 256
Titres à revenu fixe	1 600 451	1 489 922
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	4 280	(6 424)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	120 095	618 210
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	8 972	4 195
Total des liquidités et placements	2 059 380	2 308 159
Sommes à recevoir sur cessions de titres	360	-
Sommes à payer sur achats de titres	(12 103)	(1 085)
Total des placements	2 047 637	2 307 074

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2015, 478,3 millions d'USD au coût amorti (718,9 millions d'USD en 2014). Au 31 décembre 2015, la juste valeur des placements au coût amorti se montait à 476,3 millions d'USD (721,7 millions d'USD en 2014).

iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé par monnaie)

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	2015	2014
Euro	874 920	978 367
Yen japonais	81 914	111 988
Livre sterling	167 259	200 669
Dollar des États-Unis	923 544	1 016 050
Total des liquidités et du portefeuille de placements	2 047 637	2 307 074

iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé par échéance)

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Moins de 1 an	622 178	1 066 977
1 à 5 ans	770 001	578 369
5 à 10 ans	506 275	471 219
Plus de 10 ans	149 183	190 509
Total des liquidités et du portefeuille de placements	2 047 637	2 307 074

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 55 mois (48 mois en 2014).

v) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

vi) Risque de marché

Conformément à sa Politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent à court terme pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements au coût amorti sont gérés en interne, à l'exception de l'ASAP et du portefeuille actif-passif, tandis que les placements à la juste valeur étaient gérés par

six gestionnaires de portefeuille externes répartis en quatre catégories d'actifs, au 31 décembre 2015.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant aux états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes catégories d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations, aux 31 décembre 2015 et 2014. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	<i>2015</i>	<i>Millions d'USD</i>	<i>%</i>
Liquidités à court terme	3,7	56,0	6,3
Placements multimarchés stratégiques	14,0	212,6	15,3
Portefeuille d'actifs et de passifs	10,0	151,8	10,0
Obligations d'État multimarchés	24,1	364,4	32,4
Titres multimarchés (Auparavant Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe)	16,3	246,9	9,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	17,4	263,2	18,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	14,5	218,8	9,0
Total	100,0	1 513,7	100,0

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	<i>2014</i>	<i>Millions d'USD</i>	<i>%</i>
Liquidités à court terme	3,3	55,8	7,0
Placements multimarchés stratégiques	16,7	280,7	17,0
Obligations d'État multimarchés	30,6	515,3	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	15,1	254,2	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	21,1	355,3	20,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	13,3	224,0	10,0
Total	100,0	1 685,3	100,0

Chaque catégorie d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Les restrictions prennent les formes suivantes:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi); et

2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa vi) Risque de crédit).

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Placements multimarchés stratégiques	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Obligations d'État multimarchés	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Titres multimarchés (auparavant titres multimarchés diversifiés à revenu fixe)	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations multimarchés indexées sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres d'emprunt de marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarchés;
- deux ans de plus que la référence pour les titres multimarchés (auparavant placements multimarchés diversifiés à revenu fixe);
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

Le portefeuille de placements multimarchés stratégiques et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous deux gérés en interne, et leur durée n'est pas plafonnée, exception faite de l'imposition d'une durée maximum pour les placements admissibles. La durée moyenne du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2015 et 2014 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2015 et 2014

Portefeuille	Portefeuille		Référence	
	2015	2014	2015	2014
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Placements multimarchés stratégiques	2,1	0,7	s.o.	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	4,3	s.o.	s.o.	s.o.
Obligations d'État multimarchés	0,8	0,7	1,0	1,0
Titres multimarchés (auparavant titres diversifiés à revenu fixe)	4,2	4,0	4,6	4,6
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	6,3	5,4	5,3	5,2
Titres d'emprunt des marchés émergents	6,6	7,2	6,5	7,0
Duration moyenne totale	3,5	2,9	2,9	2,5

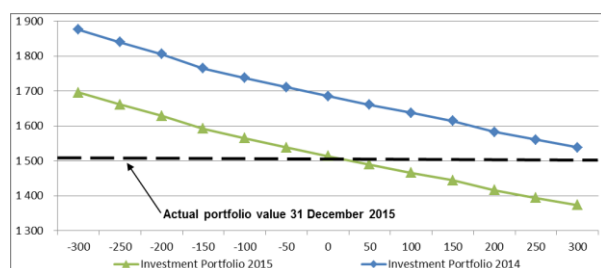
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

Tableau 4
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2015		2014	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	183	1 697	191	1 876
-250	148	1 662	155	1 840
-200	116	1 630	121	1 806
-150	79	1 593	80	1 765
-100	52	1 566	52	1 737
-50	25	1 539	25	1 711
0	-	1 514	-	1 685
50	(24)	1 490	(24)	1 661
100	(47)	1 467	(48)	1 637
150	(69)	1 445	(70)	1 615
200	(97)	1 417	(102)	1 583
250	(119)	1 395	(125)	1 560
300	(140)	1 374	(147)	1 539

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD*)



Au 31 décembre 2015, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 140 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 183 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (tracking error) maximal autorisé par les lignes directrices de l'Exposé de la Politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5
Écart de suivi maximal autorisé par catégorie d'actifs

Portefeuille	Erreurs de réplique maximales (pourcentage par an)
Placements multimarchés stratégiques	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	s.o.
Obligations d'État multimarchés	1,5
Titres multimarchés (auparavant titres multimarchés diversifiés à revenu fixe)	3,0
Obligations multimarchés indexées sur l'inflation	2,5
Titres d'emprunt des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2015, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,57% (contre 0,43% en 2014). Le portefeuille de placements multimarchés stratégiques et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous deux gérés en interne et aucun écart de suivi n'est imposé.

vii) Risque de crédit

L'Exposé de la Politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les catégories d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la Politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 6 ci-après.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la Politique de placement
État au 31 décembre 2015

Catégories d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
Marché monétaire	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Titres à revenu fixe, nominaux ou indexés sur l'inflation	Catégorie investissement
Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	Catégorie investissement
Titres d'émetteurs supranationaux	Catégorie investissement
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
Obligations d'entreprises	Catégorie investissement
Action des marchés développés	Catégorie investissement
Contrats de change à terme ^a	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés ^{a, b}	
Swaps de taux d'intérêt ^a	
Crédits croisés	
Échange d'actifs	
Swaps de défaut de crédit ^a	

^a Instruments dérivés à des fins de couverture uniquement.

^b Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Au 31 décembre 2015, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la Politique de placement et des directives en la matière (tableau 7).

Tableau 7
Notes de crédit moyennes par classe d'actifs (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2015 et 2014

Portefeuille	Note de crédit moyenne ^a	
	2015	2014
Liquidités opérationnelles	P-1	P-2
Placements multimarchés stratégiques	Aa2	Aa1
Portefeuille d'actifs et de passifs	Aa3	s.o.
Obligations d'État multimarchés	AAA	AAA
Titres multimarchés (auparavant Titres diversifiés à revenu fixe)	A2	A1
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	AAA	AAA
Titres de dette des marchés émergents	A3	Baa2

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2015 et 2014, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's, ou Fitch.

viii) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en Droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2015.

Tableau 8
Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2015

Groupe de monnaies	Montant net des actifs (%)	Coefficient de pondération dans le panier du DTS		Différence
Dollar des États-Unis	48,3	47,7		0,6
Euro	30,2	33,2		(3,0)
Yen japonais	8,2	7,3		0,9
Livre sterling	13,3	11,8		1,5
Total	100,0	100,0		0,0

Au 31 décembre 2015, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (ou apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2015

Groupe de monnaies	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD en baisse de 10% (%)	USD en hausse de 10% (%)
Dollar des États-Unis	(2,6)	2,4
Euro	1,6	(1,6)
Yen japonais	0,4	(0,3)
Livre sterling	0,6	(0,5)
Total	-	-

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

ix) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

La gestion du risque de liquidité repose sur l'exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) (2013-2015), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en

tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2015 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 680,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 513,7 millions d'USD.

x) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque année civile en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à plus long terme est réalisée dans le cadre de l'analyse du modèle financier du FIDA.

NOTE 5**BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS**

	En milliers d'USD	
	2015	2014
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	213 119	285 519
ASAP	202 696	214 433
Total	415 815	499 952
Ajustement sur la base de la juste valeur	(13 565)	(18 303)
Billets à ordre à encaisser	402 250	481 649
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	624 561	227 078
Contributions supplémentaires	331 044	321 157
ASAP	25 112	25 411
Total	980 717	573 646
Ajustement sur la base de la juste valeur	(10 933)	(4 823)
Contributions à recevoir	969 784	568 823
Instruments de contribution conditionnels	(5 912)	(35 913)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 366 120	1 014 559

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2015

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitution	Montant
États-Unis*	Sixième	459
États-Unis*	Septième	3 224
Brésil**	Huitième	4 455
États-Unis*	Huitième	559

* Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

** Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

b) Neuvième et dixième reconstitutions

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la neuvième et dixième reconstitution sont données à l'appendice G. La dixième reconstitution est entrée en vigueur le 2 décembre 2015.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2015, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 5,9 millions d'USD (35,9 millions d'USD au 31 décembre 2014).

NOTE 6**PROVISIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Solde en début d'exercice	168 448	168 448
Réévaluation	(2)	0
Solde en fin d'année	168 446	168 448
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 585	87 587
Total	168 446	168 448

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2015, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la neuvième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	80 861	80 861

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Contributions initiales		
Comores	8	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	87 585	87 587

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Sommes à recevoir sur cessions de titres	360	0
Autres sommes à recevoir	14 447	15 342
Total	14 807	15 342

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**IMMOBILISATIONS**

	<i>En milliers d'USD</i>			
	1 ^{er} janv. 2015	Hausse/ Baisse	Réévaluation/ ajustement	31 déc. 2015
Coût				
Informatique - matériel	3 030	510		3 540
Informatique - logiciels	14 038	346		14 384
Véhicules	439	(90)		349
Mobilier et installations	407	49	(37)*	419
Aménagements des locaux loués	937	153		1 090
Coût total	18 851	968	(37)	19 782
Dotations aux amortissements				
Informatique - matériel	(2 118)	(350)	(47)	(2 515)
Informatique - logiciels	(3 556)	(1 376)		(4 932)
Véhicules	(34)	(26)		(60)
Mobilier et installations	(369)	(12)	37*	(344)
Aménagements des locaux loués	(854)	(50)		(904)
Total dotation aux amortissements	(6 931)	(1 814)	(10)	(8 755)
Immobilisations nettes	11 920	(846)	(47)	11 027

* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9**PRÊTS****a) Provision cumulée pour dépréciation**

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
Solde en début d'exercice	58 156	58 325
(Diminution) /augmentation nette de la provision	(20 130)	3 511
Réévaluation	(2 508)	(3 680)
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	35 518	58 156
Ajustement sur la base de la juste valeur	(30 961)	(53 770)
Total	4 557	4 386

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux de la République populaire démocratique de Corée qui sont dépréciés à hauteur des échéances impayées.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Montants en DTS	2015	2014
République populaire démocratique de Corée	8 370	6 354
Somalie	17 299	17 299
Zimbabwe	-	16 570
Total	25 669	40 226
Équivalent en USD	35 518	58 156
Ajustement sur la base de la juste valeur	(30 961)	(53 770)
Total	4 557	4 386

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2015 aurait été supérieur de 650 159 USD (1 281 351 USD en 2014).

c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA	6 270 436	6 269 276
Fonds fiduciaire espagnol	90 875	46 485
Total	6 361 311	6 315 761
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 196 156)	(1 238 794)
Total	5 165 155	5 076 967

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA – Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS et EUR (appendice H)*		
Prêts approuvés	11 605 710	11 249 453
À déduire: Solde non décaissé	(3 333 550)	(3 009 015)
Remboursements	(2 202 679)	(2 196 610)
Intérêts/principal à recevoir	13 001	16 763

Encours des prêts en valeur nominale	6 082 482	6 060 591
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 127 016)	(1 162 213)
Encours des prêts	4 955 466	4 898 378

PSA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
Prêts approuvés	312 658	326 694
Remboursements	(125 274)	(119 471)
Intérêts/principal à recevoir	570	1 462
Encours des prêts	187 954	208 685
Ajustement sur la base de la juste valeur	(61 097)	(71 385)
Encours des prêts	126 857	137 300

Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD		
Prêts approuvés	11 918 367	11 576 147
Solde non décaissé	(3 333 550)	(3 009 015)
Remboursements	(2 327 953)	(2 316 081)
Intérêts/principal à recevoir	13 571	18 225
Encours des prêts en valeur nominale	6 270 436	6 269 276
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 188 113)	(1 233 598)
Encours des prêts	5 082 323	5 035 678

* Ce solde comprend des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Fonds fiduciaire espagnol – prêts approuvés moins annulations, moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en EUR		
Prêts approuvés	314 413	362 660
Solde non décaissé	(225 409)	(316 226)
Remboursements	(1 293)	0
Intérêts/principal à recevoir	164	80
Encours des prêts en valeur nominale	90 875	46 485
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 043)	(5 196)
Encours des prêts	82 832	41 289

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 5 804,4 millions d'USD.

d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 90,3% (91,6% au 31 décembre 2014) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire assortis de taux qui ne sont pas susceptibles de varier chaque année. On trouvera une ventilation du portefeuille en fonction des conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

f) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 10**INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2015	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
NIVEAU 1				
Liquidités et soldes bancaires	326			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		988		
Placements aux coûts amortis			399	
NIVEAU 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		268		
Placements au coût amorti			137	
Encours des prêts				5 142
Total	326	1 255	467	5 142

2014	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
NIVEAU 1				
Liquidités et soldes bancaires	202			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		638		
Placements au coût amorti			137	
NIVEAU 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		760		
Placements au coût amorti			565	
Encours des prêts				5 047
Total	202	1 398	703	5 047

NOTE 11**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 191 670 000 USD au cours de la période 1998-2015. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le Conseil d'administration devrait donner au FIDA l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements qui leur ont été consentis pour la période en 2016-2019. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2015 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 145 181 000 USD (170 236 000 USD en 2014, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan).

Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 008 000 USD (8 005 000 USD en 2014).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	En milliers d'USD		
	2015	Variation	2014
Contributions du FIDA 1998-2015	191 670	20 000	171 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	282 417		282 417
Produit net cumulé des placements	8 008	3	8 005
(Surplus)/Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	(22 986)	(26 322)	3 334
Écarts de change nets cumulés	25 223	(5 642)	30 865
Total (appendice I)	484 332		496 291

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
Solde en début d'exercice	36 808	47 111
Nouveaux allègements approuvés	-	-
Variation de la provision	(7 685)	(7 567)
Variations de change	(1 499)	(2 736)
Solde en fin d'exercice	27 624	36 808
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 550)	(11 124)
Total	19 074	25 684

NOTE 12**SOMMES À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	12 103	1 085
Engagements au titre de l'AMACS	80 035	95 935
Autres sommes à payer et engagements exigibles	70 280	79 585
Total	162 418	176 605

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 103 047 000 USD (118 487 000 USD en 2014) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Total	429 705	496 755
Ajustement sur la base de la juste valeur	(16 596)	(20 788)
Recettes reportées	413 109	475 967

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
FIDA	68 057	74 951
Fonds supplémentaires	264 218	256 636
ASAP	124 420	57 593
Solde en fin d'année	456 695	389 180
Ajustement sur la base de la juste valeur	(7 177)	(5 456)
Dons non décaissés	449 518	383 724

NOTE 15**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
FIDA	162 948	0
Fonds fiduciaire espagnol	311 153	347 413
Total du passif lié à l'emprunt	474 101	347 413

NOTE 16**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>Dollar des États-Unis</i>
2015	1,38370
2014	1,44582
2013	1,54190

Les variations de change sont les suivantes:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
FIDA	(274 680)	(425 085)
Autres entités	(15 218)	(21 498)
Total des variations sur l'année	(289 898)	(446 584)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	444 169	890 753
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(77 284)	(118 265)
Montants nets à recevoir/à payer	13 806	15 558
Encours des prêts et des dons	(209 183)	(323 715)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(33 609)	(52 520)
Contributions des États membres	16 372	32 358
Total des variations sur l'année	(289 898)	(446 584)
Solde de clôture au 31 décembre	154 271	444 169

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 17**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2015, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1,1 milliard d'USD (1,4 milliard d'USD en 2014), ce qui représente 72% du total des liquidités et placements (80% en 2014).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme standardisés

	<i>31 décembre</i>	
	2015	2014
Nombre de contrats en cours:		
Achat	352	278
Vente	(1 436)	(1 464)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	884	(1 149)
Échéances (en jours)	68 à 993	65 à 90

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2015, les contrats à terme affichaient un gain de 3,8 millions d'USD (perte de 2,6 millions d'USD en 2014). À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 7 et 77 jours (entre 7 et 44 jours au 31 décembre 2014).

c) **Produit des liquidités et des placements (consolidé)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 2,7 millions d'USD (perte brute de 57,0 millions d'USD en 2014).

	En milliers d'USD		
	2015		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	28 753	6 137	34 890
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 728)	-	(1 728)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(5 868)	(519)	(6 387)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(24 057)	(29)	(24 086)
Total	(2 900)	5 589	2 689

	En milliers d'USD		
	2014		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	35 130	8 029	43 159
Dépenses nettes sur les contrats à terme/options et swaps	(16 862)		(16 862)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(5 683)	(686)	(6 369)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	37 076		37 076
Total	49 661	7 343	57 004

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA	852	52 217
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	545	3 043
Fonds fiduciaire PPTE	4	11
Fonds fiduciaire espagnol	1 258	1 702
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	197	177
ASAP	351	425
Fonds supplémentaires	152	109
À déduire: recettes reportées/reclassées	(670)	(680)
Total	2 689	57 004

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2015 s'est établi à 2,58% net de charges (rendement positif de 2,58% net de charges en 2014).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2015	2014
Remboursement du gouvernement hôte	7 923	9 595
Recettes provenant d'autres sources	28	1 361
Total	7 951	10 956

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA	2 661	2 874
ASAP	81 148	67 834
Fonds supplémentaires	100 970	142 403
Total	184 779	213 111

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice K. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
FIDA	157 628	171 379
Autres entités	9 630	9 255
Total	167 258	180 634

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) **Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO

En 2015, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Équivalent temps plein	Services généraux		Total
	Cadre organique		
Budget administratif du FIDA	278	197	475
Cadres associés/gestionnaires de programmes spéciaux	11		11
Autres	21	9	30
Fonds programmatiques	7	2	9
Total 2015	317	208	525
Total 2014	293	198	491

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2013, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 0,72% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2015 s'est élevé à 10 490 112 USD (10 338 726 USD en 2014).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2015, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 3,2%; rendement des placements: 4,0%; augmentations de salaire prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 4,5%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,09 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2015 était de l'ordre de 80 035 000 USD. Les états financiers des exercices 2015 et 2014 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	En milliers d'USD	
	2015	2014
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Actifs du plan	62 722	66 854
Excédent/(déficit)	(17 313)	(29 081)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture – excédent/(déficit)	(29 081)	(977)
Charges d'intérêts	(820)	(64)
Coût actuel des prestations	(4 468)	(2 909)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	21 188	(22 342)
Intérêts sur soldes	435	3 048
Variations de change	(4 567)	(5 837)
Solde de clôture – excédent/(déficit)	(17 313)	(29 081)
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(95 935)	(70 620)
Charges d'intérêts	(820)	(64)
Coût actuel des prestations	(4 468)	(2 909)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	21 188	(22 342)
Provision au 31 décembre	(80 035)	(95 935)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	66 854	69 643
Intérêts sur soldes	435	3 048
Variations de change	(4 567)	(5 837)
Total des actifs au 31 décembre	62 722	66 854

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à la Politique de placement du FIDA relative aux Fonds de l'AMACS approuvée par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2015, ce coût, comptabilisé au titre des traitements et indemnités du personnel dans les états financiers, s'est élevé à 5 289 000 USD (2 306 000 USD en 2014).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2015, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 55,9 millions d'USD en valeur actuelle nette. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2015 s'élève à 62,7 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2015:

Incidence sur	Engagemen ts	Coût des prestations
Hausse des frais médicaux:		
5,0% au lieu de 4,0%	20,1	1,4
3,0% au lieu de 4,0%	(16,1)	(1,0)

NOTE 22**DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les dons consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Dons du FIDA	44 840	52 618
Fonds supplémentaires	89 186	129 952
ASAP	79 768	65 896
Total	213 794	248 466

NOTE 23**DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Dépenses au titre du CSD	125 586	157 342
Total	125 586	157 342

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Frais de gestion des placements	2 048	2 561
Autres charges	605	620
Total	2 653	3 181

NOTE 25**AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Encours des prêts	42 638	86 748
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(22 808)	16 857
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(2 573)	(3 265)
Encours net des prêts	17 257	100 340
Billets à ordre à encaisser	4 738	(10 673)
Contributions à recevoir	(6 111)	13 392
Contributions	6 026	(6 030)
Dons non décaissés	1 965	2 214
Recettes reportées	(4 192)	3 392
Variations de change	(50 785)	(80 566)
Total	(31 102)	21 979

NOTE 26**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Coalition internationale pour l'accès à la terre	887	414
Total	887	414

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Le FIDA a un passif éventuel de 780,4 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (715,9 millions d'USD en 2014). En particulier, au 31 décembre 2015, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement, parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies, s'élevaient à 562,9 millions d'USD (581,8 millions d'USD en 2014) et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 217,4 millions d'USD (134,1 millions d'USD en 2014).

b) Éléments d'actif conditionnels

À la fin décembre 2015, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 5,9 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à

recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions sont remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation des principes qui le sous-tendent. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2015, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant aux paiements des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 682,1 millions d'USD au 31 décembre 2015 (556,1 millions d'USD au 31 décembre 2014).

NOTE 29

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30

PARTIES LIÉES

Le Fonds a identifié les parties liées et les transactions effectuées en 2015. Sont concernées les transactions avec les États membres auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable; ces transactions et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices G et H. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président et les Vice-Présidents adjoints qui ont l'attribution et le pouvoir de planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend: les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation-logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance-maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts liés à des avoirs financiers, à des affiliations privées ou à des activités externes de la part des membres de la haute direction ou de leurs proches.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Traitements et indemnités	1 864	2 090
Contribution aux plans de retraite et d'assurance-maladie	280	283
Total	2 144	2 373
Total charges à payer	787	702

NOTE 31

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en mars 2016, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2016. Les états financiers consolidés de l'exercice 2015 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2017. Les états financiers consolidés de l'exercice 2014 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-neuvième session, en février 2016.

État des contributions complémentaires et supplémentaires: État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2015^a

(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Total
Algérie			76		76
Angola			7		7
Australie ^b	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			43		43
Belgique	10 214	1 960	151 246		163 420
Canada	15 502		8 805		24 307
Chine			310		310
Colombie			25		25
Danemark	18 812	4 888	3 946		27 646
Estonie			147		147
Finlande	2 834	4 921	12 114		19 869
France	1 032	1 131	7 633		9 796
Allemagne	46	7 149	7 227		14 422
Ghana			76		76
Grèce			76		76
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 602		912		7 514
Italie	30 778	6 269	26 252		63 299
Japon	1 692	2 026	4 131		7 849
Jordanie			153		153
Koweït			119		119
Liban			100		100
Luxembourg	2 112		3 031		5 143
Malaysia			28		28
Mauritanie			50		50
Maroc			92		92
Pays-Bas	104 408	7 100	11 856		123 364
Nouvelle-Zélande	790		20		810
Nigéria			50		50
Norvège	20 670	2 604	6 116		29 390
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Portugal	142		714		856
Qatar			109		109
République de Corée	3 439	5 065	103		8 607
Arabie saoudite	3 300		109		3 409
Sénégal			109		109
Sierra Leone			88		88
Espagne	11 528		6 507		18 035
Suriname	2 000				2 000
Suède	9 114	2 773	15 901		27 788
Suisse	8 498	721	17 825		27 044
Turquie			47		47
Royaume-Uni	19 074		16 859		35 933
États-Unis		322	86		408
Total États membres	276 063	46 929	304 272		627 264

^a Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2015^a

(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 096		3 896
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	2 983				2 983
Banque arabe			25		25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Fondation Bill et Melinda Gates			1 760		1 760
Programme manioc			69		69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) Secrétariat, Genève			998		998
Congressional Hunger Center			183		183
Coopernic			3 259		3 259
Commission européenne	814		491 117		491 931
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	14		2 106		2 120
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	100 000		6 160		106 160
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques ^b			88 310		88 310
Fédération nationale des coopératives agricoles					
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés					
Fonds de l'OPEP	2 260				2 260
Autre	386		2 380		2 766
Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)	382		240		622
Programme des Nations Unies pour le développement	467		1 161		1 628
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78		145		223
ONU	3 017				3 017
Banque mondiale	1 357		527	104 155	106 039
Total États non membres et autres sources	114 857		599 536	104 155	818 548
Total 2015	390 919	46 928	903 809	104 155	1 445 811
Total 2014	383 198	44 694	890 298	99 635	1 417 825

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2015

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	12 002
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	80 002
	138 800
<i>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
<i>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution</i>	
	302 854
<i>Contributions complémentaires non affectées à la dixième reconstitution</i>	
Canada	7 199
Fédération de Russie	3 000
	10 199
Total contributions complémentaires 2015	471 532
Total contributions complémentaires 2014	455 959

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau précédent)</i>	
	19 679
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Banque mondiale, Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE	210 893
	262 738
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE 2015	282 417
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE 2014	282 417

État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2015

Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2015

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Fondation Bill et Melinda Gates	USD	516	516
Commission européenne	EUR	18 939	20 573
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	EUR	432	469
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	21 888	21 889
Allemagne	EUR	750	815
Nouvelle-Zélande	EUR	390	390
Arabie saoudite	USD	660	660
Danemark	USD	5 000	916
Pays-Bas	USD	2 052	2 052
Total		50 627	48 280

Contributions reçues pour les cadres associés en 2015

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>En milliers d'USD</i>
Danemark	USD		141
Finlande	USD		191
Allemagne	USD		446
Italie	USD		420
Pays-Bas	USD		764
République de Corée	USD		216
Suisse	USD		378
Suède	USD		74
Total			2 630

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2015

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
France	EUR	150	163
Commission européenne	EUR	23 838	25 895
Estonie	EUR	45	49
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USD	83	83
FAO/Programme alimentaire mondial (PAM)/FIDA	USD	60	60
Luxembourg	EUR	500	543
Fondation Rockefeller	USD	4	4
Suisse	USD	386	386
Suisse	EUR	1 205	1 309
Allemagne	EUR	435	473
FENU	USD	67	67
République de Corée	KRW	1 000 000	847
Pays-Bas	USD	4 000	4 000
PNUD	USD	970	970
Total			34 849
Total général			85 507

Cofinancement de projets – montants non décaissés

(en milliers d'USD)

	2015	2014
États membres		
Canada	6 162	4 440
Danemark	2 089	2 941
Finlande	-	10
Italie	2 275	3 422
Luxembourg	140	140
Pays-Bas	3 089	2 647
Norvège	1	4
Nouvelle-Zélande	790	400
République de Corée	1 089	679
Arabie saoudite	450	-
Espagne	729	2 191
Royaume-Uni	142	142
Total États membres	16 956	17 016
États non membres		
Fonds fiduciaire du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)	18 865	8 632
Organisation des pays exportateurs de pétrole	394	199
Autre	3	26
FENU	23	23
Banque mondiale	7	7
Total – États non membres	19 292	8 887
Total	36 248	25 903

Programme de cadres associés – montants non décaissés

(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2015	2014
Belgique	-	383
Danemark	290	361
Finlande	142	104
Allemagne	324	206
Italie	358	144
Pays-Bas	462	232
Norvège	15	(59)
République de Corée	236	254
Suède	-	(5)
Suisse	216	-
Total	2 043	1 620

État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés

(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2015</i>	<i>2014</i>
États membres		
Belgique	2 173	3 501
Canada	4 260	4 548
Chine	130	145
Danemark	130	130
Estonie	76	75
Finlande	483	753
France	380	2 148
Allemagne	2 194	1 546
Inde	613	613
Irlande	38	171
Italie	2 077	3 105
Liban	99	99
Luxembourg	301	7
Malaisie	13	13
Pays-Bas	34	41
Norvège	105	106
Portugal	-	4
République de Corée	1	1
Espagne	2 259	3 384
Suède	2 328	2 403
Suisse	1 667	102
Royaume-Uni	773	1 188
Total États membres	20 134	24 083
États non membres		
Fondation Bill et Melinda Gates	450	-
Commission européenne	34 223	17 286
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	3 068	2 633
Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)	1 257	2 154
Fonds pour les pays les moins avancés	15 788	24 437
Autre	286	423
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines – phase principale	3 030	3 506
Mécanisme d'assistance technique	479	412
FENU	86	90
Programme des Nations Unies pour le développement	1 024	148
Banque mondiale	11	13
Total – États non membres	59 702	51 102
Total	79 836	75 185

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2015</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2015</i>	<i>Reçus des donateurs</i>	<i>Décaisse ments</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2015</i>
Arménie	4 011	-	4 011	(63)	3 948
ANASE ^a régional	4 822	-	183	(123)	60
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	2 086	-	70	(59)	11
Chine	4 895	-	-	-	-
Comores	1 000	-	-	-	-
Équateur	2 873	-	-	-	-
Érythrée	4 477	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ^b	457	-	-	-	-
Indonésie	100	82	-	(80)	2
Jordanie	7 886	15	-	-	15
Kenya	4 838	-	138	(92)	46
Malawi	183	-	183	(151)	32
Mali	6 314	-	-	1 519	1 519
Mauritanie	4 350	-	-	14	14
Suivi-évaluation MENARID ^c	705	-	-	-	-
Mexique	5 100	5 000	-	(5 000)	-
Maroc	330	-	-	-	-
Niger	4 396	-	70	(14)	56
Panama	1 578	-	-	-	-
Pérou	7 255	5 890	(535)	-	5 353
Sao Tomé-et-Principe	2 501	-	-	-	-
Sénégal	80	-	80	(55)	25
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Soudan	3 750	3 653	-	(3 650)	3
Swaziland	2 189	-	138	(122)	16
République-Unie de Tanzanie	183	-	183	(130)	53
Tunisie	5 350	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	19	-	-	19
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	104 155	14 659	4 521	(8 006)	11 174

^a Association des nations de l'Asie du Sud-Est.^b Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.^c Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et le gestionnaire du FEM, le MENARID.

État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Au 31 décembre 2015

Contributions complémentaires					
<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces de contribution (en milliers d'USD)^a</i>	<i>Versement billets à ordre^b</i>	<i>Versement liquidités^b</i>	<i>Total des versements</i>
Belgique	EUR 6 000	8 584		7 855	
Canada	CAD 19 849	20 347		19 879	
Finlande	EUR 5 000	7 153		6 833	
Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		26 519	
Norvège	NOK 63 000	11 580		8 913	
Suède	SEK 30 000	4 729		4 471	
Suisse	CHF 10 000	11 844		10 949	
Royaume-Uni	GBP 147 523	239 176	217 435		
Total contributions complémentaires		360 636	217 435	85 419	302 854
Fonds supplémentaires					
République de Corée	3 000 USD	3 000		700	
Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 486		1 276	
TOTAL		366 122	217 435	87 395	307 830

^a Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.

^b Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Dons

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2014</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2015</i>
Dons en DTS (en milliers)					
Bangladesh	9 900	(9 900)	(2 335)	7 565	0
Bénin	3 220	0	0	0	3 220
Bhoutan	3 580	0	0	0	3 580
Burundi	3 510	0	0	0	3 510
Bolivie (État plurinational de)	6 500	(6 500)	(1 012)	5 488	0
Cambodge	10 150	0	(1 671)	8 479	0
Tchad	3 240	3 240	(209)	3 031	0
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	(414)	4 106	0
Djibouti	4 000	4 000	(359)	3 641	0
Égypte	3 380	3 380	(394)	2 986	0
El Salvador	3 560	0	0	0	3 560
Gambie	3 570	0	0	0	3 570
Ghana	6 500	6 500	(578)	5 922	0
Kenya	7 100	0	0	0	7 100
Kirghizistan	6 500	6 500	(282)	6 218	0
République démocratique populaire lao	3 550	0	0	0	3 550
Lesotho	4 610	0	0	0	4 610
Libéria	3 280	0	0	0	3 280
Madagascar	4 200	0	0	0	4 200
Malawi	5 150	0	0	0	5 150
Mali	6 500	6 500	(1 478)	5 022	0
Maroc	1 295	0	0	0	1 295
Mozambique	3 260	3 260	(343)	2 917	0
Népal	9 710	9 710	(9)	9 701	0
Nicaragua	5 310	5 310	(546)	4 764	0
Niger	9 250	9 250	0	9 250	0
Nigéria	9 800	0	0	0	9 800
Rwanda	4 510	4 510	(675)	3 835	0
Soudan	4 730	0	0	0	4 730
Tadjikistan	3 600	0	0	0	3 600
Ouganda	6 770	0	0	0	3 600
République-Unie de Tanzanie	6 770	0	0	0	6 770
Viet Nam	7 820	7 820	(826)	6 994	0
Yémen	6 630	0	0	0	6 630
Total DTS	192 825	101 050	(11 132)	89 918	91 775
Équivalent en USD	266 812	139 823	(15 403)	124 420	126 989

Au 31 décembre 2014, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables (118,3 millions d'USD).



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting


Management of the International Fund for Agricultural Development (IFAD) (the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Agreement Establishing IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining adequate internal controls of the Fund including those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund, including effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of external auditors and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The external and internal auditors meet with the Audit Committee of the Executive Board to discuss their work plans and approach which covers review of the adequacy of internal controls over financial reporting and any other matter that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to Financial Statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in conformity with IFRS as of **31st December 2015**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the *Internal Controls-Integrated Framework* issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31st December 2015, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2015 financial statements. IFAD's independent audit firm Deloitte, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's Internal controls over financial reporting.



Kanayo F. Nwanze
President



Shahin Lauritzen
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller



Ruth Farrant
Director and Controller

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est chargée de l'établissement, de la présentation sincère et de l'intégrité générale de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS") publiées par le Conseil international des normes comptables.

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, il incombe au Président d'établir et de maintenir le contrôle interne adéquat du Fonds, et notamment de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a créé un Comité d'audit, dont le mandat consiste entre autres à assister le Conseil dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de surveillance interne du Fonds, s'agissant notamment de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit est entièrement constitué de membres choisis du Conseil d'administration. Il surveille le processus de sélection des auditeurs externes et présente une recommandation à cet égard au Conseil d'administration, pour approbation. Les auditeurs externes et internes se réunissent avec le Comité d'audit du Conseil d'administration pour discuter de leurs plans de travail et de leur approche, qui consiste à examiner l'adéquation du contrôle interne de l'information financière et toute autre question susceptible de requérir l'attention du Comité d'audit.

Le système de contrôle interne de l'information financière comporte des mécanismes et mesures de suivi sensés détecter les carences susceptibles de donner lieu à d'importantes déficiences, les prévenir et en faciliter la correction. Il y a des limites intrinsèques à l'efficacité de tout dispositif de contrôle interne, notamment la possibilité d'une erreur humaine et les manœuvres visant à contourner les contrôles ou à y passer outre. En conséquence, un système de contrôle interne efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable, par opposition à absolue, à l'égard des états financiers. En outre, l'efficacité d'un dispositif de contrôle interne peut changer selon les circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour les états financiers présentés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) au **31 décembre 2015**. L'évaluation reposait sur les critères d'un contrôle interne efficace de l'information financière décrits dans le *Cadre intégré de contrôle interne* publié par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway (COSO). Un rapport donnant une assurance raisonnable quant à l'efficacité opérationnelle de ce contrôle a été remis à la direction. Se fondant sur les travaux effectués, la direction estime que le Fonds a géré un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2015 et n'a pas conscience d'une importante déficience quelconque du contrôle qui pourrait nuire à la fiabilité des états financiers de 2015. Le cabinet d'audit indépendant du FIDA, Deloitte, a procédé à la vérification des états financiers et publié une attestation de la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze
Président

Shahin Lauritzen
**Vice-président adjoint
Responsable financier principal
et Contrôleur principal**

Ruth Farrant
Directrice et Contrôleuse



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia
Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Report on the Financial Statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of the International Fund for Agricultural Development, which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2015, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

President's Responsibility for the Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (IASB), and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239
Partita IVA: IT 03049560166

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the International Fund for Agricultural Development as at December 31, 2015, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli
Partner

Rome, February 29, 2016



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia
Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

We have examined management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2015, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2015. Our responsibility is to express an opinion on management's assertion over the effectiveness of IFAD's internal control over financial reporting, based on our examination.

We conducted our examination in accordance with the International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Our examination included obtaining an understanding of internal control over financial reporting, evaluating management's assessment and performing such other procedures as we considered necessary in the circumstances. We believe that our work provides a reasonable basis for our opinion.

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles, and that receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239
Partita IVA: IT 03049560166

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal control over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2015, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli
Partner

Rome, February 29, 2016



Deloitte & Touche SpA:
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Rome
Italia
Tél: +39 06 367491
Télécopie: +39 06 367 49282
www.deloitte.it

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA), joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2015, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéficiaires non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Président concernant les états financiers

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le Commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne relatif à la préparation et à la présentation fidèle par l'entité d'états financiers consolidés, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n.1720239
Partita IVA: IT 03049560166
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole pour l'année écoulée, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A

Enrico Pietrarelli

Associé

Rome, le 29 février 2016



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italie
Téléphone: +39 06 367491
Télécopie: +39 06 36749282
www.deloitte.it

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons examiné la déclaration de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2015, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013). Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015, ci-joints. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière du FIDA.

Nous avons conduit notre examen conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Cet examen a consisté à réunir des données afin de comprendre le contrôle interne de l'information financière, à évaluer la déclaration de la direction et à effectuer toute autre procédure jugée par nous nécessaire en l'espèce. Nous estimons que notre travail constitue une base raisonnable pour former notre opinion.

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede Legale Via Tortona, 25 – 20144 Milano – Capitale Sociale Euro 10,328,220,00i.v.
Codice Fiscale/Registrato delle Imprese Milano n.03049560165 – R.E.A. Milano n. 1720239
Partita IVA: IT 03049560166
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2015, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A

Enrico Pietrarelli

Associé

Rome, le 29 février 2016

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en DTS

(aux 31 décembre 2015 et 2014)

<i>Actifs</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	131 299	82 498	94 890	57 059
Placements (note 4)	1 393 862	1 607 861	1 007 344	1 112 077
Billets à ordre à encaisser (note 5)	213 119	285 519	154 021	197 479
Contributions à recevoir (note 5)	624 561	227 078	451 370	157 058
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels	(174 357)	(204 361)	(126 009)	(141 344)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	663 323	308 236	479 382	213 193
Autres sommes à recevoir	151 089	148 747	109 192	102 878
Immobilisations	11 027	11 920	7 969	8 245
Encours des prêts (note 9 et Appendice H)	6 270 436	6 269 276	4 531 645	4 336 139
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(35 517)	(58 156)	(25 669)	(40 223)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(27 624)	(36 808)	(19 964)	(25 458)
Encours net des prêts	6 207 294	6 174 312	4 486 012	4 270 458
Total actifs	8 557 893	8 333 574	6 184 789	5 763 910

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible	171 319	187 754	123 812	129 859
Dons non décaissés	68 057	74 951	49 185	51 839
Recettes reportées	73 255	68 449	52 920	47 343
Passif lié à l'emprunt	162 948	-	117 762	-
Total passif	475 579	331 154	343 679	229 041
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	7 884 776	7 254 395	7 309 220	6 417 836
Spéciales	20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions (Appendice G)	7 905 125	7 274 744	7 324 439	6 433 055
Réserve générale	95 000	95 000	68 657	65 707
Bénéfices non distribués	82 219	632 676	(1 551 986)	(963 888)
Total fonds propres	8 082 344	8 002 420	5 841 110	5 534 874
Total passif et fonds propres	8 557 893	8 333 574	6 184 789	5 763 910

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état, qui est présenté uniquement afin de fournir aux lecteurs un complément d'informations sur les comptes, est exprimé en valeurs nominales.

État des contributions

État récapitulatif des contributions

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2015	2014
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 373
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 050	962 978
Neuvième reconstitution	976 894	964 947
Dixième reconstitution	590 197	244
Total FIDA	7 709 493	7 107 523
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	8 081 074	7 479 104
Contributions complémentaires		
Fonds belge de survie	80 002	80 002
Initiative PPTÉ	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	302 854	297 480
Contributions complémentaires non affectées dixième reconstitution	10 199	-
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	471 532	455 959
Contributions à l'Initiative PPTÉ n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	262 738	262 738
Contributions du Fonds belge de survie n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	390 919	383 198
Programme de cadres associés	46 928	44 694
Autres fonds supplémentaires	903 809	890 298
FEM	104 155	99 635
Fonds supplémentaires ASAP	1 976	1 276
Total contributions supplémentaires	1 447 787	1 419 101
Total contributions	10 326 867	9 627 738
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	8 081 074	7 479 104
Moins provisions	(168 446)	(168 448)
Moins instruments de contribution conditionnels	(5 912)	(35 912)
Moins compensation au titre du CSD	(1 591)	-
Total net des contributions aux reconstitutions	7 905 125	7 274 744
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(7 903)	(1 877)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	7 897 222	7 272 867

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

État des contributions

État des contributions des Membres aux reconstitutions jusqu'à FIDA9^a

Au 31 décembre 2015

Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources (en milliers d'USD)	Neuvième reconstitution					
	Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	Total
États membres						
Afghanistan		0				
Albanie		50	USD	10	10	10
Algérie		62 430	USD	10 000	10 000	10 000
Angola		2 360	USD	1 900	1 900	1 900
Argentine		12 400	USD	7 500	7 500	7 500
Arménie		35	USD	10	10	10
Australie ^b		37 247		0	0	
Autriche		69 995	EUR	16 000	20 177	20 177
Azerbaïdjan		200	USD	100	100	100
Bangladesh		4 956	USD	650	650	650
Barbade		10		0	0	
Belgique		120 625	EUR	24 000	29 068	29 068
Bélize		205		0	0	
Bénin		325	USD	104	104	104
Bhoutan		165	USD	30	30	30
Bolivie (État plurinational de)		1 500		0	0	
Bosnie- Herzégovine		165		0	0	
Botswana		560	USD	135	135	135
Brésil ^c		65 296	USD	16 700	16 700	16 700
Burkina Faso		359	USD	125	125	125
Burundi		90	USD	10	10	10
Cabo Verde		26	USD	20	20	20
Cambodge		840	USD	210	210	210
Cameroun		2 511	USD	554	554	554
Canada		277 706	CAD	75 000	72 575	72 575
République centrafricaine		11	EUR	2	3	3
Tchad		62	EUR	250	329	329
Chili		860		0	0	
Chine		78 839	USD	27 000	27 000	27 000
Colombie		840	USD	200	200	200
Comores ^d		31		0	0	
Congo		818		0	0	
Îles Cook		5		0	0	
Côte d'Ivoire		1 559	USD	70	70	70
Cuba		9		0	0	
Chypre		252	USD	60	60	20
République démocratique du Congo		1 580	USD	290	290	290
Danemark		138 210	DKK	85 000	14 404	14 404
Djibouti		31		0	0	
Dominique		51		0	0	
République dominicaine		88		0	0	
Équateur		841	USD	400	400	400
Égypte		20 409	USD	3 000	3 000	3 000
El Salvador		100		0	0	
Érythrée		40	USD	30	30	30
Estonie		59		0	0	
Éthiopie		251	USD	40	40	40
Fidji		204	USD	70	70	70
Finlande		56 538	EUR	12 000	15 358	15 358

État des contributions

État des contributions des Membres aux reconstitutions jusqu'à FIDA9 (suite)^a

Au 31 décembre 2015

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources (en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		<i>Total</i>
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (En milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
France	285 024	EUR	35 000	44 750	44 750	44 750	
Gabon	3 704	USD	20	20	20	20	
Gambie	75	USD	15	15	15	15	
Allemagne	394 940	EUR	52 389	67 036	67 036	67 036	
Ghana	2 066	USD	400	400	260	260	
Grèce	4 196		0	0			
Grenade	75		0	0			
Guatemala	1 043		0	0			
Guinée	410	USD	80	80	80	80	
Guinée-Bissau	30		0	0			
Guyana	1 118	USD	718	718	718	718	
Haïti	107	USD	90	90	90	90	
Honduras	801		0	0			
Hongrie	0	USD	100	100	100	100	
Islande	350	USD	25	25	25	25	
Inde	105 497	USD	30 000	30 000	30 000	30 000	
Indonésie	51 959	USD	10 000	10 000	6 000	6 000	
Iran (République islamique d) ^d	128 750		0	0			
Iraq ^d	56 099		0	0			
Irlande ^e	23 831	EUR	6 000	7 390	7 390	7 390	
Israël	300	EUR	113	151	151	151	
Italie	347 462	EUR	58 017	70 840	70 840	70 840	
Jamaïque	326		0	0			
Japon	434 908	JPY	5 930 003	51 375	26 727	24 648	
Jordanie	940	USD	100	100	100	100	
Kazakhstan	0	USD	20	20	20	20	
Kenya	4 718	USD	472	472	472	472	
Kiribati	5	EUR	10	14	14	14	
Corée, République démocratique populaire	800		0	0			
Koweït	173 041	USD	15 000	15 000	15 000	15 000	
République démocratique populaire lao	306	USD	51	51	51	51	
Liban	495		0	0			
Lesotho	489	USD	100	100	100	100	
Libéria	39	USD	25	25	25	25	
Libye ^d	52 000		0	0			
Luxembourg	5 510	EUR	1 678	2 123	2 123	2 123	
Madagascar	574	USD	50	50	50	50	
Malawi	123		0	0			
Malaisie	1 175		0	0			
Maldives	51		0	0			
Mali	286	EUR	71	92	92	92	
Malte	55		0	0			
Mauritanie	135		0	0			
Maurice	275	USD	5	5	5	5	
Mexique	33 131	USD	5 000	5 000	5 000	5 000	
Moldova (République de)	45	USD	30	30	30	30	
Mongolie	12	USD	3	3	3	3	
Maroc	7 244	USD	700	700	700	700	
Mozambique	485	USD	85	85	85	85	
Myanmar	250	EUR	4	5	5	5	
Namibie	360		0	0			

État des contributions

État des contributions des Membres aux reconstitutions jusqu'à FIDA9 (suite)^a

Au 31 décembre 2015

Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources (en milliers d'USD)	Neuvième reconstitution							
	Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)				
	Monnaie	Montant (En milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	Total		
Népal		210	USD	60	60	60	60	
Pays-Bas		344 656	USD	75 000	75 000	75 000	75 000	
Nouvelle-Zélande		7 991	US\$	3 588	3 588	3 588	3 588	
Nicaragua		119	USD	200	200	200	200	
Niger		275		0	0			
Nigéria		121 459	USD	7 500	7 500	7 500	7 500	
Norvège		221 787	NOK	270 000	43 221	43 221	43 221	
Oman		300	USD	50	50	50	50	
Pakistan		22 934	USD	8 000	8 000	8 000	8 000	
Panama		224	USD	25	25	25	25	
Papouasie-Nouvelle- Guinée		170		0	0			
Paraguay		1 206	USD	150	150	150	150	
Pérou		1 260	USD	375	375	375	375	
Philippines		1 978	USD	200	200	200	200	
Portugal		4 384		0	0			
Qatar		39 980		0	0			
République de Corée		19 239	USD	6 900	6 900	6 900	6 900	
Roumanie		250		0	0			
Fédération de Russie		0	USD	6 000	6 000	6 000	6 000	
Rwanda		221	USD	50	50	50	50	
Saint-Kitts-et-Nevis		20		0	0			
Sainte Lucie		22		0	0			
Samoa		50		0	0			
Sao Tomé-et-Principe		10		0	0			
Arabie saoudite		409 778	USD	23 000	23 000	23 000	23 000	
Sénégal		564	EUR	140	190	190	190	
Seychelles		20	USD	50	50	50	50	
Sierra Leone		37		0	0			
Îles Salomon		10		0	0			
Somalie		10		0	0			
Afrique du Sud		1 413	USD	500	500	500	500	
Soudan du Sud		0	EUR	8	10	10	10	
Espagne		101 664		0	0			
Sri Lanka		8 886	USD	1 001	1 001	1 001	1 001	
Soudan		1 139	EUR	175	233	233	233	
Swaziland		273	USD	20	20	20	20	
Suède		255 168	SEK	460 560	65 429	65 429	65 429	
Suisse		139 448	CHF	28 500	30 996	30 996	30 996	
République arabe syrienne		1 817		0	0			
Tadjikistan ^a		1	USD	1	1	1	1	
Thaïlande		1 200	USD	300	300	300	300	
Togo		35	EUR	76	98	98	98	
Tonga		55		0	0			
Tunisie		3 778	USD	750	750	750	750	
Turquie		17 436	USD	1 200	1 200	1 200	1 200	
Ouganda		380	USD	50	50	50	50	
Émirats arabes unis		53 180	USD	1 000	1 000	1 000	1 000	
Royaume-Uni		272 907	GBP	51 133	80 745	80 745	80 745	
République-Unie de Tanzanie		444	USD	120	120	120	120	
États-Unis ^c		791 674	USD	90 000	90 000	54 000	34 481	88 481
Uruguay		525	USD	200	200	200	200	
Ouzbékistan		10	USD	15	15	15	15	
Venezuela (République bolivarienne du)		196 258		0	0			

État des contributions

État des contributions des Membres aux reconstitutions jusqu'à FIDA9 (suite)^a

Au 31 décembre 2015

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources (en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>		<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>			<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>En milliers d'USD</i>			
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (En milliers)</i>	<i>en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Viet Nam	2 103	USD	600	600	600		600
Yémen	3 377	USD	972	97	972		972
Ex-République yougoslave de Macédoine	108		0	0			
Zambie	494	USD	100	100	100		100
Zimbabwe	2 103		0				
Total contributions au 31 décembre 2015	6 142 402			976 894	895 366	75 829	971 195
Année précédente	6 142 332			964 947	634 150	195 598	829 748

^a Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^c Voir appendice D, note 5 a).

^d Voir appendice D, notes 6 a) et 6 b).

^e Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

État des contributions

État des contributions des Membres à FIDA10

Au 31 décembre 2015

<i>Dixième reconstitution</i>								
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		<i>Reçus</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>			<i>Total</i>
Arménie	USD	5	5	5	0	5	-	
Burkina Faso	USD	125	125	-	0	-	125	
Burundi	USD	10	10	10	0	10	-	
Cambodge	USD	315	315	315	0	315	-	
Canada	CAD	75 000	54 501	9 508	0	9 508	44 993	
Chine	USD	60 000	60 000	-	0	-	60 000	
Côte d'Ivoire	USD	6	6	6	0	6	0	
Cuba	EUR	44	48	48	0	48	0	
Chypre	USD	60	60	-	0	-	60	
Djibouti	USD	6	6	6	0	6	0	
Timor-Leste	USD	100	100	100	0	100	0	
Finlande	EUR	13 000	14 122	-	0	0	14 122	
France	EUR	35 000	38 021	-	0	0	38 021	
Géorgie	USD	30	30	30	0	30	-	
Allemagne	EUR	52 389	56 910	-	0	-	56 910	
Guatemala	USD	500	500	125	0	125	375	
Guinée	USD	40	40	40	0	40	-	
Guyana	USD	240	240	240	0	240	-	
Inde	USD	37 000	37 000	13 000	0	13 000	24 000	
Japon	JPY	5 903 108	49 072	-	24 536	24 536	24 536	
Kazakhstan	USD	10	10	10	0	10	-	
Kenya	USD	500	500	18	0	18	482	
République démocratique populaire lao	USD	61	61	61	0	61	-	
Libéria	USD	25	25	25	0	25	-	
Maldives	USD	50	50	15	0	15	35	
Mauritanie	USD	49	49	49	0	49	-	
Mexique	USD	5 000	5 000	1 667	0	1 667	3 333	
Micronésie	USD	1	1	1	0	1	-	
Népal	USD	75	75	75	0	75	-	
Pays-Bas	USD	75 221	75 221	-	0	-	75 221	
Nicaragua	USD	50	50	50	0	50	-	
Norvège	NOK	315 000	35 588	0	0	0	35 588	
Paraguay	USD	200	200	0	0	0	200	
Fédération de Russie	USD	6 000	6 000	0	0	0	6 000	
Rwanda	USD	50	50	50	0	50	0	
Arabie saoudite	USD	23 000	23 000	-	23 000	23 000	0	
Sénégal	EUR	34	43	43	0	43	0	
Sri Lanka	USD	1	1	1	0	1	0	
Soudan	USD	237	237	237	0	237	0	
Suisse	CHF	45 086	45 041	-	0	-	45 041	
Tadjikistan	USD	0	0	0	0	0	0	
République-Unie de Tanzanie	USD	108	108	108	0	108	0	
Togo	USD	33	33	33	0	33	0	
Émirats arabes unis	USD	3 000	3 000	0	0	0	3 000	
Royaume-Uni	GBP	57 077	84 126	0	0	0	84 126	
Viet Nam	USD	600	600	0	0	0	600	
Total contribution au 31 décembre 2015			590 197	25 876	47 536	73 412	516 798	
Année précédente			244	244		244		

État des contributions

Programme spécial pour l'Afrique

Au 31 décembre 2015

	<i>Monnaie</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD			15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD			250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2015			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2014			288 868		62 364	351 232

État des contributions

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2015^a

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{b,c}	Dépôt billets à ordre ^c	Versements	
			Liquidités	Encaissement de billets à ordre
FIDA8				
Brésil				167
Cameroun			71	
Total FIDA8		0	0	167
FIDA9				
Algérie			3 500	
Argentine			7 500	
Autriche				5 942
Bangladesh				228
Belgique			8 560	
Botswana			45	
Cameroun			554	
Chine			7 000	
Colombie			200	
Chypre			20	
Danemark			4 267	
Équateur			100	
Finlande			4 560	
France			13 090	
Allemagne				21 219
Ghana			140	
Indonésie			3 561	
Irlande			2 170	
Italie			21 463	
Japon				12 237
Kenya			354	
Corée, République de			2 900	
Koweït				5 250
Luxembourg			666	
Maroc				350
Pays-Bas				25 000
Nouvelle-Zélande			1 173	
Nicaragua			100	
Nigéria			7 500	
Norvège			11 859	
Pakistan				2 667
Panama			8	
Philippines			100	
Fédération de Russie			3 000	
Arabie saoudite				11 000
Sri Lanka			333	
Suède				17 968
Suisse			9 821	
Tunisie			265	
Turquie			126	
Émirats arabes unis			350	
Royaume-Uni				25 866
États-Unis		30 000		18 000
Ouzbékistan			5	
Viet Nam			200	
Total FIDA9		30 000	115 490	145 727

État des contributions

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2015^a

Aux 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{b,c}	Dépôt billets à ordre ^c	Versements	
			Liquidités	Encaissement de billets à ordre
FIDA10				
Arménie			5	
Burkina Faso	125			
Burundi			10	
Géorgie			30	
Cambodge			315	
Canada	56 961		9 508	
Chine	60 000			
Cuba			48	
Chypre	60			
Finlande	14 600			
France	37 005			
Allemagne	58 416			
Guatemala	500		125	
Guinée			40	
Guyana			240	
Inde	37 000		13 000	
Japon	47 476	24 756		
Kazakhstan			10	
Kenya	500		18	
Laos			61	
Libéria			25	
Maldives	50		15	
Mauritanie			49	
Mexique	5 000		1 667	
Micronésie			1	
Népal			75	
Pays-Bas	75 221			
Nicaragua			50	
Norvège	39 100			
Paraguay	200			
Rwanda			50	
Fédération de Russie	6 000			
Arabie saoudite	23 000	23 000		
Soudan			237	
Sri Lanka			1	
Suisse	46 478			
Tadjikistan ^a				
Timor-Leste			50	
Togo			33	
Émirats arabes unis	3 000			
Royaume-Uni	84 945			
Viet Nam	600			
Total FIDA10	596 237	47 756	25 633	
Total général	596 237	77 756	141 194	145 894

^a Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (150 USD) pour la dixième reconstitution n'apparaît pas.

^b Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^c Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

1. FIDA: État de l'encours des prêts

Aux 31 décembre 2015 et 2014

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD (en milliers)					
Bangladesh	30 000	30 000	-	20 250	9 750
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 352	651
Haïti	3 500	3 500	-	2 406	1 094
Népal	11 538	11 538	-	7 794	3 744
Sri Lanka	12 000	12 000	-	8 400	3 600
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	6 523	2 965
Sous-total^a	68 529	68 529	-	46 725	21 804
Prêts Euro (exprimé en milliers)					
Bosnie-Herzégovine	11 120	-	11 120	-	-
Chine	73 100	5 000	68 100	-	5 000
Équateur	14 250	-	14 250	-	-
Égypte	50 250	3 080	47 170	-	3 080
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Fidji	3 100	-	3 100	-	-
Indonésie	93 150	-	93 150	-	-
Mexique	5 870	-	5 870	-	-
Paraguay	15 800	-	15 800	-	-
Philippines	50 110	-	50 110	-	-
Swaziland	8 550	-	8 550	-	-
Turquie	15 950	-	15 950	-	-
Venezuela	6 810	-	6 810	-	-
Total Euro	358 910	8 080	350 830	0	8 080
Équivalent en USD	389 884	8 777	381 107	0	8 777
Prêts DTS^a (exprimé en milliers)					
Albanie	34 975	34 525	450	7 345	27 180
Angola	24 891	15 148	9 743	3 587	11 561
Argentine	31 343	29 487	1 856	12 521	16 966
Arménie	61 562	50 797	10 766	6 630	44 167
Azerbaïdjan	44 905	41 616	3 290	3 330	38 286
Bangladesh	443 346	330 670	112 676	82 852	247 818
Bélize	3 067	2 511	556	1 543	968
Bénin	100 357	74 825	25 532	23 973	50 852
Bhoutan	38 496	32 602	5 894	6 940	25 662
Bolivie (État plurinational de)	72 572	49 782	22 790	14 858	34 924
Bosnie-Herzégovine	48 251	38 102	10 149	6 577	31 525
Botswana	2 600	372	2 228	260	112
Brésil	127 837	50 231	77 606	24 566	25 665
Burkina Faso	88 255	71 959	16 295	15 648	56 311
Burundi	40 859	40 859	-	13 681	27 178
Cabo Verde	20 191	14 768	5 424	3 154	11 614
Cambodge	62 954	37 868	25 086	3 936	33 932
Cameroun	67 260	46 636	20 624	8 183	38 453
République centrafricaine	26 494	24 880	1 614	10 232	14 648
Tchad	18 139	17 384	755	1 851	15 533
Chine	519 795	451 408	68 387	101 783	349 625
Colombie	32 024	14 359	17 664	3 518	10 841
Comores	4 182	4 182	0	1 765	2 417
Congo	51 793	38 270	13 522	11 425	26 845
Côte d'Ivoire	27 645	16 961	10 684	4 224	12 737
Cuba	20 838	14 357	6 481	5 129	9 228
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 525	39 971
République démocratique du Congo	23 092	13 183	9 909	292	12 891
Djibouti	7 146	4 778	2 368	1 202	3 576
Dominique	2 902	2 902	0	2 417	485
République dominicaine	27 444	16 800	10 644	8 279	8 521
Équateur	37 376	29 782	7 594	9 024	20 758

État des prêts

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Rembourse ments</i>	<i>Encours des prêts</i>
Égypte	197 593	127 107	70 486	53 331	73 776
El Salvador	68 418	60 381	8 037	23 853	36 528
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 803	991
Érythrée	23 892	23 892	-	3 871	20 021
Éthiopie	255 766	197 309	58 457	37 539	159 770
Gabon	3 800	3 362	438	1 151	2 211
Gambie	34 239	29 188	5 052	8 416	20 772
Géorgie	32 569	23 663	8 906	2 544	21 119
Ghana	156 776	116 090	40 687	23 626	92 464
Grenade	4 400	3 473	926	1 815	1 658
Guatemala	42 686	25 225	17 461	21 104	4 121
Guinée-Bissau	8 487	5 208	3 279	2 956	2 252
Guinée	64 283	64 160	123	19 865	44 295
Guyana	8 523	8 522	-	2 033	6 489
Haïti	60 221	56 146	4 075	17 481	38 665
Honduras	89 240	69 096	20 143	16 775	52 321
Inde	624 269	409 189	215 080	137 186	272 003
Indonésie ^b	161 436	131 878	29 557	23 062	108 816
Jordanie	32 956	24 787	8 169	18 257	6 530
Kenya	175 494	89 476	86 018	11 203	78 273
Kirghizistan	20 797	9 201	11 596	2 033	7 168
République démocratique populaire lao	49 353	48 561	792	11 407	37 154
Liban	6 429	4 590	1 839	3 690	900
Lesotho	30 852	24 796	6 056	6 284	18 512
Libéria	29 360	12 025	17 335	2 040	9 985
Madagascar ^b	167 975	110 913	57 062	22 877	88 036
Malawi ^b	103 280	72 289	30 991	23 612	48 677
Maldives	10 843	10 113	730	2 516	7 597
Mali	127 797	92 906	34 892	24 711	68 195
Mauritanie	49 971	44 924	5 047	11 003	33 921
Maurice	8 527	8 527	0	6 313	2 214
Mexique	48 232	35 975	12 257	21 967	14 008
Mongolie	20 689	18 176	2 513	1 887	16 289
Maroc	84 731	45 069	39 662	27 358	17 711
Mozambique	144 058	110 601	33 457	24 455	86 146
Myanmar	32 150	1 078	31 072	-	1 078
Népal	109 907	73 281	36 626	27 337	45 944
Nicaragua	49 620	43 405	6 215	7807	35 598
Niger	73 720	55 067	18 653	10 039	45 028
Nigéria	179 949	82 641	97 308	11 750	70 891
Pakistan	303 416	205 868	97 549	56 309	149 559
Panama	2 600	832	1 768	780	52
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	4 132	19 318	-	4 132
Paraguay	16 318	13 059	3 259	393	12 666
Pérou	61 083	53 114	7 968	29 217	23 897
Philippines	85 200	68 631	16 569	9 810	58 821
République de Moldova	55 998	46 379	9 620	1 840	44 539
Roumanie	12 400	12 400	-	9 920	2 480
Rwanda ^b	109 897	99 583	10 314	21 015	78 568
Sainte Lucie	1 242	1 242	-	1 206	36
Samoa	1 908	1 908	-	864	1 044
Sao Tomé-et-Principe	13 761	13 761	-	3 681	10 080
Sénégal	114 388	80 412	33 976	12 814	67 598
Seychelles	1 980	370	1 610	-	370
Sierra Leone	45 835	39 664	6 171	12 275	27 389
Îles Salomon	4 069	2 519	1 550	1 249	1 270
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Sri Lanka	160 181	117 704	42 477	26 432	91 272
Soudan	145 627	139 553	6 074	35 840	103 713
Swaziland	15 950	14 190	1 760	7 149	7 041
République arabe syrienne	64 664	33 614	31 051	19 705	13 909
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	-	2 788	8 933
Tadjikistan	6 200	-	6 200	-	-
Togo	24 583	18 079	6 504	8 168	9 911
Tonga	4 837	4 837	-	1 948	2 889
Tunisie	61 318	40 588	20 730	25 043	15 545
Turquie	55 579	33 697	21 883	14 083	19 614
Ouganda	251 033	174 009	77 024	34 964	139 045
République-Unie de Tanzanie	266 408	176 805	89 603	22 550	154 255

État des prêts

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Rembourse ments</i>	<i>Encours des prêts</i>
Uruguay	12 902	10 677	2 225	8 068	2 609
Ouzbékistan	23 190	2 545	20 645	-	2 545
Venezuela (République bolivarienne du)	14 586	10 450	4 136	7 257	3 193
Viet Nam	216 901	173 765	43 136	14 735	159 030
Yémen	138 389	138 389	-	47 689	90 700
Zambie	119 634	90 606	29 027	23 213	67 393
Zimbabwe	26 511	26 511	-	4 772	21 739
Total	8 053 638	5 919 908	2 133 731	1 557 395	4 362 513
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC) ^c	2 513	2 513	0	713	1 800
Total DTS	8 056 151	5 922 421	2 133 731	1 558 108	4 364 313
Equivalent en USD	11 147 296	8 194 853	2 952 444	2 155 953	6 038 900
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2015	11 605 710	8 272 160	3 333 550	2 202 679	6 069 482
Autres sommes à recevoir					13 001
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 127 016)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2015	11 605 710	8 272 160	3 333 550	2 202 679	4 955 466
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2014	11 249 453	8 240 438	3 009 015	2 196 610	6 060 591
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 162 213)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014					4 897 378

^a Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2015, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,3837. En 2015, le FIDA a conclu un accord de financement par l'emprunt afin d'emprunter des fonds en euros qui sont ensuite rétrocédés sous forme de prêts dans la même monnaie. Le montant cumulé des prêts libellés en euros a été évalué au taux de 0,9205560 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2015.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

État des prêts

2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés, en valeur nominale

Au 31 décembre 2015

		Prêts approuvés, en milliers de DTS			Valeur (en milliers d'USD)			Variation		
		Au 1 ^{er} janvier 2015	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Au 31 décembre 2015	Au 1 ^{er} janvier 2015	Prêts annulés	Prêts Intégrale- ment remboursés	du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2015
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	291 310	-	-	(12 516)	278 794
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	255 400	-	-	(10 973)	244 427
1981	DTS	193 026	-	(10 780)	182 246	279 081	-	(15 051)	(11 856)	252 174
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	149 077	-	-	(6 405)	142 672
1983	DTS	146 412	-	(14 322)	132 090	211 685	-	(19 996)	(8 916)	182 773
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	190 713	-	-	(8 193)	182 520
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	87 229	-	-	(3 748)	83 481
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	34 212	-	-	(1 469)	32 743
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	86 857	-	-	(3 732)	83 125
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	75 328	-	-	(3 237)	72 091
1989	DTS	98 066	-	(11 860)	86 206	141 785	-	(16 559)	(5 943)	119 283
1990	DTS	47 203	-	(7 139)	40 064	68 246	-	(9 967)	(28 43)	55 436
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	141 727	-	-	(6 089)	135 638
1992	DTS	98 917	-	(19 030)	79 887	143 016	-	(26 569)	(5 907)	110 540
1993	DTS	132 763	-	(10 523)	122 240	191 951	-	(14 692)	(8 115)	169 144
1994	DTS	123 788	-	(1 191)	122 597	178 975	-	(1 663)	(7 674)	169 638
1995	DTS	193 343	-	(18 830)	174 513	279 539	-	(26 290)	(11 775)	241 474
1996	DTS	205 445	-	(4 670)	200 775	297 036	-	(6 520)	(12 704)	277 812
1997	DTS	260 836	-	-	260 836	377 121	-	-	(16 202)	360 919
1998	DTS	267 020	(441)	-	266 578	386 062	(612)	-	(16 585)	368 865
1999	DTS	275 119	-	-	275 119	397 772	-	-	(17 090)	380 682
2000	DTS	272 919	-	-	272 919	394 591	-	-	(16 953)	377 638
2001	DTS	258 403	(1 008)	(8 203)	249 192	373 604	(1 397)	(11 453)	(15 947)	344 807
2002	DTS	237 009	(2 134)	-	234 875	342 671	(2 957)	-	(14 718)	324 996
2003	DTS	224 993	(1 400)	-	223 593	325 299	(1 941)	-	(13 973)	309 385
2004	DTS	257 099	(2 504)	-	254 595	371 718	(3 469)	-	(15 966)	352 283
2005	DTS	315 154	(489)	-	314 666	455 656	(677)	-	(19 576)	435 403
2006	DTS	339 145	(17 949)	-	321 196	490 341	(24 872)	-	(21 030)	444 439
2007	DTS	273 498	(321)	-	273 177	395 428	(445)	-	(16 988)	377 995
2008	DTS	268 433	(409)	-	268 024	388 105	(567)	-	(16 673)	370 865
2009	DTS	277 731	-	-	277 731	401 548	-	-	(17 252)	384 296
2010	DTS	426 485	(7 209)	-	419 276	616 620	(9 990)	-	(26 478)	580 152
2011	DTS	459 940	(4 665)	-	455 275	664 990	(6 464)	-	(28 562)	629 964
2012	DTS	411 080	(2 793)	-	408 287	594 347	(3 900)	-	(25 501)	564 946
2013	DTS	353 686	-	-	353 686	511 365	-	-	(21 970)	489 395
2014	DTS	337 626	-	-	337 626	488	-	-	(20 975)	467 173
2015	DTS	-	-	-	541 541	148	-	-	-	749 328
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	102 370	-	-	(10 469)	91 901
2015	EUR	-	-	-	274 310	-	-	-	-	297 983
Total	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
Total	DTS	7 662 481	(41 322)	(106 548)	8 056 151	11 078 553	(57 291)	(148 760)	(474 534)	11 147 296
Total	EUR	84 600			358 910	102 370			(10 469)	389 884
Total		7 815 611	(41 322)	(106 548)	8 483 591	11 249 453	(57 290)	(148 760)	(485 005)	11 605 710

État des prêts

3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	
Moins de 1 an	280639	292	216
1-2 ans	259631	244	651
2-3 ans	275687	262	666
3-4 ans	284527	271	485
4-5 ans	281677	274	127
5-10 ans	1 437 851	1 376	767
10-15 ans	1 229 942	1 214	643
15-20 ans	963942	981	025
20-25 ans	679358	712	754
Plus de 25 ans	376228	413	494
Total	6 069 481	6 043 828	

4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

	<i>2015</i>	<i>2014</i>	
Conditions particulièrement favorables	5 481 409	5 518	388
Conditions durcies	23 220	19	810
Conditions intermédiaires	217 821	234	858
Conditions ordinaires	335 203	266	106
Conditions mixtes	11 829	4	666
Total	6 069 481	6 043 828	

5. Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale

Prévue aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements en</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	
Moins de 1 an	507758	634	006
1-2 ans	507497	572	502
2-3 ans	477287	493	453
3-4 ans	423364	425	205
4-5 ans	363031	339	102
5-10 ans	1 054 613	544	747
Total	3 333 550	3 009 015	

État des prêts

6. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2015 et 2014

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés		Fraction décaissée	Fraction non décaissée	Remboursements	Encours des prêts
	ins annulations					
Prêts en DTS (exprimés en milliers)						
Angola	2 714	2 714	-	941	1 773	
Burkina Faso	10 546	10 546	-	4 350	6 196	
Burundi	4 494	4 494	-	1 419	3 075	
Cabo Verde	2 183	2 183	-	849	1 334	
Tchad	9 617	9 617	-	3 649	5 968	
Comores	2 289	2 289	-	841	1 448	
Djibouti	114	114	-	46	68	
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 011	3 649	
Gambie	2 638	2 638	-	1 055	1 583	
Ghana	22 321	22 321	-	8 507	13 814	
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 010	1 116	
Guinée	10 762	10 762	-	4 574	6 188	
Kenya	12 241	12 241	-	4 327	7 914	
Lesotho	7 481	7 481	-	2 899	4 582	
Madagascar	1 098	1 098	-	384	714	
Malawi	5 777	5 777	-	1 734	4 043	
Mali	10 193	10 193	-	4 586	5 607	
Mauritanie	19 020	19 020	-	7 863	11 157	
Mozambique	8 291	8 291	-	3 835	4 456	
Niger	11 119	11 119	-	4 927	6 192	
Sénégal	23 234	23 234	-	8 902	14 332	
Sierra Leone	1 505	1 505	-	489	1 016	
Soudan	26 012	26 012	-	10 118	15 894	
Ouganda	8 124	8 124	-	3 656	4 468	
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	2 716	4 073	
Zambie	8 607	8 607	-	3 847	4 760	
Total	225 955	225 955	-	90 535	135 420	
Équivalent en USD	312 658	312 658	-	125 274	187 384	
Autres sommes à recevoir					570	
Ajustement sur la base de la juste valeur					(61 097)	
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2015					126 857	
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2014	326 694	326 694	-	119 471	208 685	
Ajustement sur la base de la juste valeur					(71 385)	
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014					137 300	

7. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés, en valeur nominale

Au 31 décembre 2015

		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur (en milliers d'USD)			
		Au 1 ^{er} janvier 2015	Prêts annulés	Au 31 décembre 2015	Au 1 ^{er} janvier 2015	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2015
1986	DTS	24 902	-	24 902	36 005	-	(1 548)	34 457
1987	DTS	41 292	-	41 292	59 700	-	(2 565)	57 135
1988	DTS	34 770	-	34 770	50 270	-	(2 158)	48 112
1989	DTS	25 756	-	25 756	37 238	-	(1 600)	35 638
1990	DTS	17 370	-	17 370	25 113	-	(1 078)	24 035
1991	DTS	18 246	-	18 246	26 384	-	(1 137)	25 247
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 051	-	(432)	9 620
1993	DTS	34 268	-	34 268	49 545	-	(2 128)	47 418
1994	DTS	16 320	-	16 320	23 596	-	(1 013)	22 583
1995	DTS	6 079	-	6 079	8 793	-	(382)	8 411
Total	DTS	225 955	-	225 955	326 694	-	(14 040)	312 658

État des prêts

8. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Moins de 1 an	8 040	11 429
1-2 ans	8 038	8 399
2-3 ans	8 038	8 399
3-4 ans	8 038	8 399
4-5 ans	8 038	8 399
5-10 ans	40 191	41 995
10-15 ans	40 191	41 995
15-20 ans	39 107	41 676
20-25 ans	23 374	29 260
Plus de 25 ans	4 329	7 272
Total	187 384	207 223

9. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Conditions particulièrement favorables	187 384	207 223
Total	187 384	207 223

État des dons (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés</i>	<i>Variations en 2015</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Non décaissés</i>
	<i>au 1^{er} janvier 2015</i>	<i>Montants décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		<i>au 31 décembre 2015</i>
Autres dons	74 951	46 402	(48 204)	(4 223)	(869)	68 057
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 629)
Total 2015 en juste valeur						66 428
Total 2014	82 814	53 389	(56 159)	(3 645)	(1 448)	74 951
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 418)
Total 2014 en juste valeur						73 533

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2015</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2015</i>	<i>Décaissements en 2015</i>	<i>Variations de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2015</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD	1 776	(178)	(127)	-	1 471
Cadre pour la soutenabilité de la dette (en DTS)					
Afghanistan	33 160	3 910	(6 295)		30 775
Bénin	10 260	-	(1 578)		8 682
Burkina Faso	46 156	-	(1531)		44 625
Burundi	19 556	(139)	(5812)		13 605
Cambodge	7 259	(157)	(4 779)		2 323
République centrafricaine	2 058	-	(443)		1 615
Tchad	4 390	11 150	(3 721)		11 819
Comores	126	-	-		126
Congo	1 549	-	(207)		1 342
Côte d'Ivoire	11 277	11 280	(3 615)		18 942
République démocratique du Congo	51 201	-	(6 581)		44 620
Djibouti	63	-	(63)		-
Érythrée	14 117	(431)	(3106)		10 580
Éthiopie	19 563	-	(5 846)		13 717
Gambie	10 796	-	(1 802)		8 994
Guinée-Bissau	989	2 381	(91)		3 279
Guinée	2 729	15 175	(1 661)		16 243
Guyana	252	-	(252)		-
Haïti	9 799	-	(1 019)		8 780
Kirghizistan	12 524	-	(1373)		11 151
Kiribati	-	1 940	(227)		1 713
République démocratique populaire lao	11 532	-	(3 809)		7 723
Lesotho	2 758	-	(530)		2 228
Libéria	48	-	-		48
Malawi	15 070	-	(3 971)		11 099
Maldives	1 423	-	-		1 423
Mali	10 410	-	(596)		9 814
Mauritanie	6 911	-	(1 864)		5 047
Népal	15 117	6 470	(1 572)		20 015
Nicaragua	8 313	-	(2 117)		6 196
Niger	159	17091	(150)		17 100
Rwanda	14 497	-	(4 181)		10 316
Sao Tomé-et-Principe	2 340	-	(1030)		1 310
Sierra Leone	10 174	-	(4 003)		6 171
Soudan du Sud	3 215	-	(2 504)		711
Soudan	12 497	18 620	(5 458)		25 659
Tadjikistan	11 000	-	(6 224)		4 776
Timor Leste	171	-	(169)		2
Togo	1 372	7 018	(1 211)		7 179
Tonga	1 730	-	(299)		1 431
Yémen	14 622	-	-		14 622
Sous-total DTS CSD	401 183	94 308	(89 690)		405 801
Sous-total DTS CSD (équivalent en USD)	555 117	130 493	(124 105)		561 507
2015 Total USD et DTS CSD	556 893	130 318	(124 232)		562 979
Variations de change			(1 354)		
Total des décaissements 2015			(125 586)		
2014 Total USD et DTS CSD	588 787	143 176	(157 342)	100	581 815

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2015, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

(en milliers d'USD)

	Allègements consentis au 31 décembre 2015				Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration				
	Principal		Intérêts		À la charge du FIDA		À la charge de		Total des allègements de dette
					Principal	Intérêts	Banque mondiale		
Pays au point d'achèvement									
Bénin	4	568	1	643	-	-	-	-	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5	900	1	890	-	-	-	-	7 790
Burkina Faso	6	769	2	668	-	-	-	-	9 437
Burundi	6	664	1	840	2	903	470	3 692	15 569
Cameroun	3	074		727	-	-	-	-	3 801
Comores		563		111	638	88		975	2 375
République centrafricaine	8	675	2	750	415	86		619	12 545
Tchad		264		51	2	449	421	-	3 185
Congo		0		99	-	-	-	-	99
Côte d'Ivoire	1	814		326	-	-	-	-	2 140
République démocratique du Congo	7	866	2	675	2	390	224	2 060	15 215
Éthiopie	20	569	5	904	-	-	-	-	26 473
Gambie	2	508		619	-	-	-	-	3 127
Ghana	15	585	5	003	-	-	-	-	20 588
Guinée	5	852	1	208	2	029	358	1 796	11 243
Guinée-Bissau	3	146	1	009	1	029	101	646	5 931
Guyana	1	526		299	-	-	-	-	1 825
Haïti	1	946		635	-	-	-	-	2 581
Honduras	1	077		767	-	-	-	-	1 844
Libéria	8	509	6	167	336	43		403	15 458
Madagascar	7	810	2	096	-	-	-	-	9 906
Malawi	12	044	2	992	2	748	480	3 904	22 168
Mali	6	211	2	431	-	-	-	-	8 642
Mauritanie	8	484	2	601	-	-	-	-	11 085
Mozambique	12	521	3	905	-	-	-	-	16 426
Nicaragua	7	259		943	-	-	-	-	8 202
Niger	9	134	2	464	621	116		810	13 145
Rwanda	14	417	4	745	2	363	471	-	21 996
Sao Tomé-et-Principe	1	239		338	793	119		700	3 189
Sénégal	2	247		882	0	-	-	-	3 129
Sierra Leone	7	705	1	899	1	074	149	929	11 756
République-Unie de Tanzanie	12	691	4	293	-	-	-	-	16 984
Togo	2	008		759	-	-	-	-	2 767
Ouganda	12	449	4	655	-	-	-	-	17 104
Zambie	18	640	4	818	176	32		180	23 846
31 décembre 2015 – en DTS	241 734	76 212			19 964	3 158		16 714	357 782
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts couverts par une contribution de la Banque mondiale)									(7 755)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2015 (en milliers de DTS)									350 027
31 décembre 2015 – en USD	334 489	105 454			27 624	4 368		23 127	484 332
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2015 (en milliers de DTS)									
Ajustement sur la base de la juste valeur					(8 550)				
31 décembre 2015 en juste valeur					19 074				
31 décembre 2014 – en DTS	228 944	73 700			25 460	4 289		20 897	353 290
Moins les allègements d'intérêts non échus									(10 030)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers de DTS)									343 260
31 décembre 2014 – en USD	331 016	106 556			36 808	6 202		30 213	496 291
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2014 (en milliers d'USD)									
Ajustement sur la base de la juste valeur					(11 124)				
31 décembre 2014 en juste valeur					25 684				

État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

Au 31 décembre 2015

<i>États membres</i>	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 719	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis	8 000	5 217
Total des contributions reçues par les États membres	27 561	17 825
Intérêts perçus	748	
Allègements de dette accordés	(12 624)	
Total compte administratif États membres 2015	15 685	
Contribution du FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	603	
Allègements de dette accordés	0	
Total compte administratif FIDA	15 803	
Total général	31 488	
<i>Variations de change</i>	(2 794)	
Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	28 694	
<hr/>		
2014		
Total général	36 688	
<i>Variations de change</i>	584	
Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	37 269	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'USD)

	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	85 167	-	-	85 167
Dépenses administratives courantes	25 770	536	8 302	34 608
Consultants et personnel extérieur	32 417	194	1 441	34 052
Institutions coopérantes	1 328	-	23	1 352
Frais financiers directs (banques et placements)	-	2 449	-	2 449
Total 2015	144 682	3 179	9 766	157 628
Total 2014	152 896	3 532	14 951	171 379

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.